Faits et documents

Perspective

La guerre est finie depuis 16 ans, mais jamais on n'avait préparé la mort en série comme maintenant. Le monde entier s'est lancé dans une course folle aux armements qui aboutira infailliblement au meurtre collectif. Fusil, baïonnette, canon, grenade, semblent moyens désuets... inoffensifs, à côté des possibilités que nous offre la chimie. À titre d'indication nous pensons utile de donner une liste de gaz qu'il est possible de fabriquer en quantités industrielles :

L'acide cyanhydrique, respiré à dose légère, donne la mort.

Le bromure et le chlorure de cyanogène provoquent l'arrêt des fonctions vitales.

Le chlore, au 1/100.000^{e}, donne la mort.

L'oxychlorure de carbone, à dose légère, donne la mort.

Les palite et surpalite, à dose légère, donnent la mort.

Le phosgène agit à retardement, à faible dose, il tue.

Le chloropicrine, suffocant, attaque les poumons et donne la mort.

Le bromure de benzyle, au 1/50.000^{e} rend aveugle.

Le méthyléthylcétone donne la mort après avoir enlevé la vue.

L'hypérite, ou sulfure d'éthyle dichlore, détruit les muqueuses, les yeux, la peau. Ce gaz dépose et empoisonne longtemps les lieux où il a été répandu.

La lewisite asphyxie, brûle et provoque à faible dose la mort.

Le tétraéthyle de plomb, combiné au diéthyle de tellure, est cent fois plus violent que la strychnine. Il tue.

Le cacodyl-isocyanate, à dose très légère, tue sans rémission.

Dans la recherche des moyens de mort, l'homme a du génie ; que ne l'emploie-t-il à d'autres fins. La conscience s'indigne devant le crime d'un sadique ou le geste d'un fou, mais dès qu'il s'agit d'œuvres de mort sous le couvert de la défense nationale, une étrange insouciance s'empare de l'homme, de la foule, abolissant tout jugement. Qu'il sache, l'homme de la rue, que la guerre future ne sera pas plus meurtrière pour ses fauteurs que les guerres passées ; ils sauront toujours se mettre à l'abri... laissant aux autres la gloire et l'asphyxie.

Des ressources pour les grands travaux

Nous vivons des temps difficiles. Le chômage pèse, les ressources sont rares. Pour l'atténuer, le gouvernement a décidé d'entreprendre des grands travaux. Pour ce faire, il emprunte.

Nous pensons qu'il pourrait, s'il le voulait, trouver des ressources. Un magnifique, un formidable cadeau fut fait, après la guerre à la métallurgie française, il consistait en la cession pour 180 millions, payables en 20 années, des usines lorraines évaluées à « huit » milliards de francs.

Voici quels furent les bénéficiaires :

1° Les usines d'Uckange passèrent des mains des Gebruder Stumm (Sarre) au groupement métallurgique Nord et Lorraine au capital de 36 millions de francs. (MM. Jules Bernard et Bessonneau) groupant les firmes suivantes : Forges de la

Basse-Loire, Ateliers et Chantiers de Bretagne, Câbleries et Tréfileries d Angers ;

2° Les Etablissements de Knutange et d'Autun-le-Tiche, des mains de la Lothringer Hutten-und-Bergwerksverein à la Société Métallurgique de Knutange au capital de 75 millions de francs, groupe Schneider, avec la participation des firmes suivantes : Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons, Commentry-Fourchambault et Decazeville, Denain-Anzin, Senelle-Maubeuge, Société de Construction des Batignolles, de Wendel, etc... ;

3° Les Etablissements de Rombas-Redange, Ottange, des mains de la Rombacher Huttenwerke à la Société Lorraine des Aciéries de Rombas au capital de 150 millions de francs – groupement métallurgique La Marine Homécourt (MM. Théodore Laurent et Emile Heurteau), financé par la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial et groupant outre les Aciéries de la Marine Homécourt, les Aciéries de Pont-à-Mousson, Micheville, Alais, Fives-Lille, Delattre et Frouard, etc...

4° Les Etablissements de Thionville, des mains de Rœchling, à la Société Lorraine Minière et Métallurgique, au capital de 50 millions de francs, financé par la Société Centrale des Banques de Province comprenant les Aciéries de Longwy, Saulnes, les groupes Hotchkiss, Arbed, Decauville, Tréfileries du Havre, Paul Girod, etc., ainsi que les entreprises belges de la Chiers et de la Providence.

5° Les Etablissements d'Hagondange, des mains de Thyssen et Cie à l'« Union des Consommateurs de produits métallurgiques et industriels », au capital de 150 millions, comprenant la plupart des entreprises mécaniques et automobiles telles que : Fives-Lille, Japy, la Société Alsacienne de Mulhouse et les automobiles telles que : Ariès, Berliet, Peugeot, Renault, etc., etc.

Au Leu de rogner les salaires des fonctionnaires, l'économie réalisée se traduisant par quelques centaines de

millions, le ministre des Finances aurait plus de chance de trouver là les ressources qui lui manquent. Seulement dans notre république « on » fait des affaires au profit de quelques privilégiés.

Misère

C'est la crise, les travailleurs la subissent, le chômage total ou partiel crée la misère à l'état endémique, la sous-alimentation, le maigre repas quotidien. Toutes les industries sont touchées, tous les salaires ont été rognés, c'est le règne de la portion congrue et le chômage augmente. Du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, le même mot d'ordre invite à diminuer le salaire. Dans les mines, actuellement, l'ouvrier qui travaille gagne de trois cent cinquante à cinq cents francs par mois, compte tenu de la diminution des heures de travail, alors qu'en 1932 il en gagnait le double ; pourtant les mines qui ont des milliards d'immobilisation ne sont pas au seuil de la faillite !

Un exemple qui montre bien l'égoïsme patronal est celui de la grève des ouvriers porcelainiers de Limoges.

« Il y a aujourd'hui deux mois [[*Le Temps* du 3 octobre]] que les ouvriers porcelainiers de Limoges ont refusé de reprendre le travail aux conditions nouvelles qui leur étaient proposées par les fabricants et qui comportaient une diminution de 10 % des salaires. Aucun pourparler n'ayant abouti, aucun arbitrage n’ayant été accepté, une commission paritaire comprenant deux délégués patronaux, deux délégués ouvriers et l'inspecteur divisionnaire du travail, devait en dernier ressort établir si les salaires payés dans l'industrie de la céramique étaient en rapport avec le coût de la vie. Cette commission n'a pu mener à bien sa tâche et le grave conflit, loin de s'arranger, semble se terminer par la rupture qui amènera la fermeture définitive d'une vingtaine d'usines.

« Les syndicats patronaux sont, en effet, restés sur leurs

positions primitives, prétendant que les charges supportées par l'industrie de la céramique sont trop lourdes pour permettre la continuation du travail aux conditions anciennes. D'autre part, les syndicats ouvriers ont refusé catégoriquement une diminution de salaires et une réunion de 2.000 ouvriers a approuvé cette façon de voir. »

Sait-on que les salaires des ouvriers porcelainiers à Limoges oscillent entre 500 et 600 francs par mois. Il est vrai que dans les périodes de prospérité ils gagnaient, aux pièces, de 1.000 à 1.100 francs par mois. Salaires somptuaires (!) comme on voit dans une ville où la vie est chère.